

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 15 novembre 2021 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 9 novembre 2021 s'est réuni le lundi 15 novembre 2021 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, PORTMANN Pascal, BENQUET Daniel, PERALI Valérie,

Pouvoirs : de BOURBON Jean-Claude à GUILBAUD Valérie, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de PERALI Valérie à FRANCIS Stéphane.

I.04

Campus des Formations Industrielles – demandes de subventions

La ville de Marmande a fait l'acquisition en 2017 des bâtiments CESA, site au sein desquels est déployé le projet : Campus des Formations Industrielles qui vise à enrichir l'offre de formations pour l'industrie locale.

Pour cela, la rénovation du bâtiment dont la ville est propriétaire, mis à disposition de la Cité de la Formation Professionnelle de Marmande, nécessite des travaux de réhabilitation du bâtiment, couverture comprise.

Ce projet à fort pouvoir d'insertion est construit en partenariat avec les entreprises locales et répond à la nécessité de répondre à de forts besoins de recrutements identifiés auprès des employeurs des secteurs de la mécanique industrielle et de la transformation des métaux.

La Mairie de Marmande est donc partie prenante pour contribuer à créer un outil de formation moderne, fonctionnel, attractif et susceptible de devenir une vitrine de l'emploi industriel destinée à être visitée par les jeunes et les demandeurs d'emploi, lors d'opérations Portes Ouvertes ou de découverte des métiers.

Il est précisé que l'opération portée par la Mairie ne concerne que le bâtiment, l'aménagement des plateaux techniques étant à la charge de la Cité de la Formation.

Cette dernière fait son affaire du financement de ce volet, sans soutien financier de la Mairie.

L'estimation du coût total des travaux s'élève à : 1 250 000 € HT selon le plan de financement suivant :

	Taux en %	Financement demandé
Région Nouvelle-Aquitaine	40%	500 000,00 €
Etat : DSIL	30%	375 000,00 €
Conseil Départemental		
Fonds privés		
Autofinancement	30%	375 000,00 €
TOTAL	100%	1 250 000,00 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Prend acte** du projet Campus des Formations Industrielles sur le site CESA à Marmande.
- Approuve** le plan prévisionnel de financement
- Sollicite** L'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), le Conseil Régional au titre du règlement d'intervention pour financer les investissements concourant au développement de l'apprentissage.
- Précise** que le montant prévisionnel des travaux et des études sera inscrit au budget 2021 sur l'enveloppe correspondante.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération et à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être octroyées.

Votants : 32 - Abstention : 00 Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 16 novembre 2021

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/11/2021
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18/11/2021



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

